

## **CARBURANTS – Les Services à la Personne confrontés à des risques importants de rupture d'interventions à domicile**

Le 14 octobre 2022



Les pénuries de carburants conduisent les préfets de plusieurs départements français à établir des listes de professionnels prioritaires à la pompe. Soignants, dépositaires de l'autorité publique, secouristes : les corps de métiers essentiels sont sélectionnés à la discrétion des représentants de l'État dans les territoires.

**La Fédésap interpelle officiellement les pouvoirs publics sur la nécessité d'intégrer, partout sur le territoire national, les professionnels du secteur du Domicile aux personnels prioritaires à la pompe.**

Le Président de la Fédésap, Frank Nataf rappelle que : « Les tâches assurées par nos adhérents et nos collaborateurs (aides à domicile, portage de repas, responsables de secteur...) sont indispensables à la vie quotidienne de centaines de milliers de personnes âgées ou en situation de handicap, et de leurs familles. Or, sans essence pour se rendre dans les foyers, nos salariés se voient dans l'impossibilité d'aller travailler. Cela devient inquiétant pour nos clients et nos structures. »

Le secteur des Services à la Personne ne peut pas être laissé sur le bas-côté de la politique de priorisation.

Le caractère vital de cette filière doit être pris en compte par les autorités et la dotation d'une carte professionnelle officielle pour identifier ces professionnels est plus que jamais indispensable. Cela démontrera ainsi que l'accompagnement à domicile est bien une priorité du gouvernement et que les professionnels qui l'assurent sont reconnus comme des « métiers de première ligne » indispensables à la Nation.